



# Code éthique France

Helping ideas grow



Chez **FI Group**, l'éthique n'est pas simplement une notion ou un concept, mais une véritable démarche et un engagement sur le long terme.

Bien au-delà des exigences légales, nous donnons à cet engagement une réalité au quotidien pour chaque salarié et un engagement sur la durée pour l'ensemble de nos parties prenantes : internes et externes. Du code de conduite à la responsabilité professionnelle et en passant par la responsabilité sociale, nous sommes non seulement conscients de nos devoirs, mais nous les promouvons à tous les niveaux.

### **L'éthique se vit chez FI Group !**

Nous œuvrons chaque jour pour convertir nos convictions en actions et pour faire perdurer et évoluer ces actions. Offrir un niveau d'expertise élevé dans un environnement sain et sécurisé. Voilà ce qu'implique et encourage notre code éthique.



Abbas DJOBO, Président



---

Pour un récapitulatif de chaque chapitre !

## Qui sommes-nous ?



## Quelle est notre démarche éthique ?

**FI Group** France fait partie intégrante de FI Group. Dans le monde entier, nous sommes spécialistes de la performance et du financement de l'innovation et des investissements. Nous accompagnons nos clients tout au long de la chaîne de valeur de l'innovation grâce à notre vision 360°.

Dotée de son propre **Code Ethique** Groupe, qui vient se superposer à notre initiative française, notre fierté est d'avoir un code de conduite groupe, codifiant nos **grands principes** afin que **chaque collaborateur** puisse comprendre et respecter les principes d'action énoncés par le biais de nombreux exemples concrets. Ce code de conduite est le socle de l'ensemble des procédures qui sont ensuite développées localement dans chaque entité du groupe.



## Pourquoi un code éthique ?



**FI Group** France a créé la première version de ce code en 2019. Mis à jour en 2021, l'objectif reste inchangé : faire preuve de transparence au sein de notre écosystème sur les valeurs que nous considérons comme fondamentales.

Dès lors, nous attendons de nos fournisseurs, partenaires et clients qu'ils appliquent des standards au moins équivalents aux nôtres, que nous considérons comme la pierre angulaire d'un environnement apaisé et maîtrisé.

**« Ce code est composé des quatre piliers auxquels FI Group est attachée : la responsabilité humaine, la responsabilité sociale, la responsabilité professionnelle et la responsabilité commerciale. »**



Véritable socle de notre culture commune, ce code a vocation à donner de la visibilité à nos grands principes.





## Le comité F. ETHIC : garant du code

Composé de la Direction, c'est-à-dire du Président, du Directeur Général, et de la Directrice des Affaires Juridiques, le Comité a vocation à recenser les axes d'amélioration des valeurs promues par FI Group, d'être un relais avec le collaborateur s'interrogeant sur le contenu via son adresse email ou bien via chaque boîte aux lettres prévue sur chaque site.

Se réunissant plusieurs fois par an, le Comité gère notamment **les mécénats, la mise en place de procédures en lien avec l'éthique** – comme le déploiement d'une **politique cadeaux/invitations** ou de **gestion du conflit d'intérêt** - et organise si nécessaire des plénières afin de maintenir le lien avec les **collaborateurs**.



---

Pour toute questions sur le code, son application ou suggestions : [F.ETHIC@fi-group.com](mailto:F.ETHIC@fi-group.com)

# Responsabilité humaine





## Respect des exigences légales

Respect du droit du travail... en allant encore plus loin !

**FI Group** respecte toutes les obligations légales applicables sur le sujet tant au niveau du recrutement que de l'exécution du contrat de travail dont les points d'honneur sont les suivants :



Un recrutement basé sur l'égalité des chances, sans discrimination.



Un respect de la qualité de vie des collaborateurs (équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle)



Favoriser le dialogue, l'esprit d'équipe et la solidarité



Pas de travail des mineurs hormis stage d'observations dans un cadre légal



## Un exemple concret ? Le bien-être au travail



## Le collaborateur au cœur et acteur du changement



Groupe de travail à l'initiative de la Direction (projet « KOH LANTA », afin de donner la parole aux collaborateurs sur l'image des nouveaux locaux depuis 2017 au siège et déclinaison en région).



Vestiaires, douches, salle de repos, instruments de musique, salle de jeux, à chaque site sa particularité...



Mise en place du télétravail soumis au respect de la Charte sur le sujet abordant notamment le droit à la déconnexion. Pendant la période COVID, organisation de nombreux évènements afin de garder le lien.

## FI Group, acteur pour l'égalité Femmes-Hommes



FI Group se félicite d'avoir obtenu, en 2020, lors de son calcul annuel de son indice égalité Femmes / Hommes, la note maximale sur l'écart de taux d'augmentation, ou encore de promotion entre les femmes et les hommes.



Néanmoins consciente du travail qu'il reste à accomplir en la matière, en février 2021, FI Group a élaboré un plan d'action prévoyant des actions dans les thèmes suivants : embauche, rémunération effective, articulation vie privée/vie professionnelle, classification et promotion.



Conséquence directe, en 2021, pour la journée internationale des droits des femmes, des collaboratrices de la société ont été interviewées afin de donner leur vision du monde du travail.



# Responsabilité sociale





## Prestataires / Fournisseurs

Soumis au principe d'égalité de traitement dans le choix de ses prestataires et fournisseurs, FI Group applique une politique juste et responsable des prix.

### Les prestataires et fournisseurs s'engagent :



À ne fournir que des produits ou des services conformes aux principes énoncés dans ce code ainsi qu'aux lois nationales et internationales qui s'appliquent à l'exercice de leur activité.



À s'assurer que les principes énoncés dans ce code soient répandus et appliqués uniformément au sein de leurs structures.



À respecter la plus grande confidentialité dans le cadre de leur activité, obligation essentielle et déterminante dans le choix de FI Group



- + Tri sélectif, recyclage sur les différents sites
- + Verdissement des espaces bureautiques (Paris, Toulouse...)
- + Sauvegarde des arbres (dématérialisation)
- + Diminution de l'empreinte carbone FI Group
- + Déploiement d'une flotte automobile en partie écologique avec des voitures 100% électriques
- + Aquaponie



- + Participations associatives et sportives
- + Démarches solidaires : Community Day mis en place depuis 2014 (une journée offerte par FI Group pour accompagner une association (Les Blouses Roses sur Paris, la Croix Rouge à Toulouse...) avant de devenir en 2018 la Semaine de la solidarité avec constitution de « family box » et un investissement de chaque site dans des associations locales
- + Encouragement des prestataires locaux (Partenariat parisien ALANCIENNE : produits locaux et raisonnés)



- + Avoir des délais de paiement raisonnables vis-à-vis de ses fournisseurs
- + Favoriser l'éco développement à l'international





## Le collaborateur au cœur et acteur du changement, l'initiative : « LA RUCHE »

Groupe de travail à l'initiative de collaborateurs de différents sites pour s'interroger et améliorer l'impact environnemental de FI Group.

### 3 thèmes sont étudiés



Les déchets chez FI Group



L'énergie et l'eau chez FI Group



Le transport chez FI Group

Le groupe de travail a été constitué en septembre 2018. Il travaille sur trois actions prioritaires : (i) la sensibilisation des collaborateurs aux économies d'énergie, à la mobilité durable et à la gestion des déchets, (ii) la mise en place de projets structurants et (iii) la mise en place de partenariats avec différents acteurs externes (clients ayant développés des technologies vertes, associations « green » spécialisées, etc.). Un exemple concret ? L'organisation de challenges sportifs en lien avec les mobilités douces !



# Responsabilité Professionnelle





## Respect des données personnelles des parties prenantes

= Respect des obligations légales françaises, européennes et internationales.



- + Déclarations CNIL et nomination d'une déléguée à la protection des données personnelles « Data Protection Officer (« DPO ») », pour le Groupe, **certifiée AFNOR**
- + Mise en place d'une Politique de Gouvernance, lorsque FI Group prend la qualité de Sous-Traitant (au sens du RGPD)
- + Mise en place d'un Cahier des Charges lorsque FI Group prend la qualité de Responsable de Traitement (au sens du RGPD)
- + Pour toutes questions, une page « démarches données personnelles » a été créée sur le site de FI Group permettant également aux personnes concernées d'exercer facilement leur droits tout en les protégeant du risque d'usurpation d'identité. <https://fr.fi-group.com/demarche-donnees-personnelles/>
- + Sensibilisation des collaborateurs : formations internes sous format vidéo, QCM, supports papiers, formations sur site...
- + Possibilité de contacter l'équipe DPO : [dpo@fi-group.com](mailto:dpo@fi-group.com)

---

*FI Group, consciente de l'importance de la protection des données personnelles, a mis en œuvre toute une politique interne afin d'en sécuriser le traitement et fait preuve d'une transparence totale via son site internet.*





FI Group participe au Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2008. Cette initiative, lancée en 1999 au forum économique mondial de Davos par l'ancien Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan, invite les entreprises à adopter et appliquer, au sein de leur sphère d'influence, un ensemble de 10 valeurs fondamentales dans les domaines des Droits de l'Homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption.  
<http://www.globalcompact-france.org/p-28-les-10-principes>



FI Group est référencée par le Médiateur des Entreprises comme acteur du conseil en CIR-CII dans le respect d'une charte de qualité et dans une dynamique de relation équilibrée et durable avec nos clients.  
<http://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises>



FI Group adhère aux recommandations établies par l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques), vecteur d'une conduite responsable dans un contexte international. Le respect de ces principes a permis à FI Group d'appliquer les bonnes pratiques conformes aux législations et normes internationales en vigueur.  
<https://www.oecd.org/fr/industrie/inv/mne/principesdirecteursdelocdealintentiondesentreprisesmultinationales.htm>



Les règles de la qualification OPQCM (Office Professionnel de Qualification des Conseils en Management) obtenue en 2015 par FI Group sont basées sur le respect de la déontologie, l'adéquation des compétences, des moyens techniques, humains et financiers aux missions menées ainsi que la satisfaction des clients et la pérennité financière.  
<http://www.isqualification.com/page-opqcm-presentation.htm>





FI Group respecte les exigences de ses certifications ISO 9001 (2015) : Système de Management de la Qualité et ISO 27001 (2013) : Sécurité de l'Information garantissant l'Intégrité, la Confidentialité et la Disponibilité des informations internes et clients (\* Sites de Puteaux, Lyon, Toulouse et Nantes).

Les compétences de notre DPO sont également certifiées.

Notre politique éthique, qui découle d'une démarche volontaire est en constante évolution tant dans sa perception que dans son application. Sensibilisation, formations, procédures... elle se construit au quotidien.



En adhérant à l'ACI (Association Conseil Innovation : <https://www.asso-conseils-innovation.org/>), nous nous engageons à respecter une charte de déontologie stricte dans la conduite de nos missions. Nous participons également activement à des commissions afin de contribuer à l'évolution positive de notre métier.



Indépendante financièrement, FI Group, à travers une comptabilisation saine (note D3), est indépendante dans ses investissements et participations associatives.



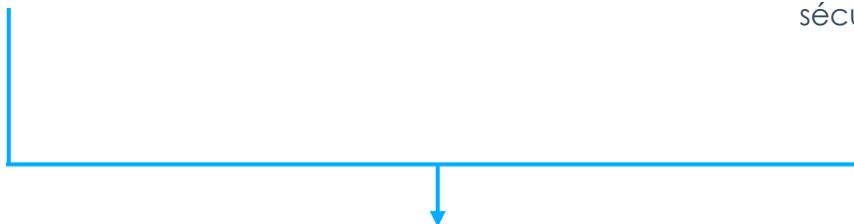
## ISO 9001 – Qualité

Depuis 2013, FI Group possède cette certification grâce à une appropriation réussie des valeurs de celle-ci,

**l'amélioration continue et la satisfaction client**

## ISO/IEC 27001 – Sécurité de l'information

Depuis 2016, FI Group est reconnue comme possédant un système d'information sécurisé grâce à une parfaite **maîtrise des risques**. Compte tenu de l'importance des données innovantes de nos clients, il était impératif de pouvoir répondre à leur besoin en sécurité.



Pour ce faire, FI Group a mis en place un **Système de Management Intégré (SMI)** s'appuyant sur le pilotage de 11 processus dont l'efficacité de chacun est surveillée à échéances régulières via des indicateurs pertinents et des audits de surveillance. Tous ces processus intègrent une gestion des risques et des opportunités permettant de mettre en place des actions préventives d'amélioration. De même, des actions curatives et correctives sont rapidement mises en place en cas d'identification de non-conformité.

Mesurer, contrôler, réviser :  
l'amélioration continue est l'un des principes fondamentaux de FI Group.



## Le respect d'une déontologie assumée

FI Group s'attache à la satisfaction de ses clients par :

- + Ses processus métiers,
- + Ses méthodes et outils développés en interne pour une meilleure adéquation aux besoins clients,
- + Son professionnalisme,
- + Sa base documentaire commune,
- + La formation continue de ses collaborateurs via une plateforme dédiée, des formations régulières par niveau...
- + Des contrôles qualité, le suivi d'indicateurs, l'amélioration continue,
- + Sa gestion des risques et opportunités,
- + Son système de management de sécurité de l'information permettant le respect de la plus grande confidentialité,
- + Son service Relation Client, dédié à l'animation du portefeuille.



Notre volonté première est de satisfaire nos clients dans le respect de nos exigences métier.

# Responsabilité Commerciale





## Une vision 360°

FI Group compte sur sa réputation et son professionnalisme pour convaincre de futurs clients :

- + Des commerciaux formés sur les produits et sur les contrats,
- + Une équipe avant vente spécialisée composée de consultants seniors et de commerciaux qualifiés,
- + Un conseil précontractuel accru du fait de la professionnalisation des interlocuteurs,
- + Des contrôles qualité, le suivi d'indicateurs, l'amélioration continue,
- + Une capacité d'adaptation...



Notre volonté première est de convaincre nos prospects dans le respect de l'ensemble des acteurs du marché.





## Respect de la libre concurrence

Respect des dispositions légales françaises et de l'UE :



Afin de lutter contre la corruption, passive ou active, FI Group a mis en place certaines règles afin d'éviter les avantages indus envers une personne que l'on tenterait d'influencer.



En tant que client, FI Group sélectionne ses fournisseurs sans discrimination.



Référencée par le **Médiateur des Entreprises et membre actif de l'ACI**, FI Group contribue à l'écosystème du marché dans un cadre légal.



Seule la qualité de sa prestation doit permettre à FI Group d'être reconnue.

FI Group condamne fermement tout dénigrement concurrentiel



**Toute personne ayant des fonctions de management est formée, de manière obligatoire et en présentiel, par la responsable juridique et conformité afin que chacun s'approprie les instructions.**



Pas d'entente sur les prix ou sur une répartition géographique du marché.



À ce titre, une distinction doit être faite entre la corruption et la courtoisie. FI Group n'interdit ni les déjeuners d'affaires, ni les cadeaux – qu'ils soient remis ou reçus – sous condition que l'objectif final ne soit pas de corrompre son interlocuteur.

Vous avez vos propres règles et vous êtes en relation d'affaires avec nous ? Faites-le nous savoir !



Il est également attendu de chaque collaborateur de signaler tout conflit d'intérêt à son supérieur direct.





## Efficaces et sympathiques, telle est notre devise !



### Champ d'application

Il appartient à chaque collaborateur de FI Group d'observer et promouvoir le présent Code éthique, communiqué par la Direction qui met tous les moyens à sa disposition pour sa correcte application.

Est attendu des tiers en relation avec FI Group de respecter les principes qui sont édictés et de ne pas adopter un comportement contraire à ces engagements.



### Respect des règles

Tous les collaborateurs de FI Group sont sensibilisés et soumis au respect des règles précédemment énoncées, constituant le Code éthique, et sont également invités à remonter tout dysfonctionnement à la Direction et à apporter leur contribution à son évolution



Un comité d'éthique est mis en place afin de s'assurer de la bonne application du Code et de sa mise à jour si besoin. Les collaborateurs et parties prenantes peuvent s'adresser au Comité d'Éthique par courriel : [F.ETHIC@fi-group.com](mailto:F.ETHIC@fi-group.com)

N'hésitez pas  
à nous  
contacter !



## Un dysfonctionnement, une question, une alerte ?



### Pour toute question sur notre démarche éthique

Vous pouvez vous tourner vers le comité F.Ethic : [f.ethic@fi-group.com](mailto:f.ethic@fi-group.com) ou directement vers notre responsable juridique/DPO Group, en sa qualité de Responsable juridique et conformité : [solenne.desprezbraun@fi-group.com](mailto:solenne.desprezbraun@fi-group.com)



### Pour remonter une alerte

FI Group a mis en place un dispositif ouvert aux externes depuis octobre 2021, après une année de test auprès des salariés. Pour bénéficier du statut de lanceur d'alerte, il vous appartient de vérifier que vous remplissez bien les conditions nécessaires, pour cela le Défenseur des droits vous guide fiche par fiche [[guide-lanceuralerte-num-v3.pdf \(defenseurdesdroits.fr\)](#), voir fiche 1].



### Pour vous assurer de bénéficier des dernières mises à jour

Pour connaître en détail le fonctionnement du dispositif ainsi que vos droits et devoirs, nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet <https://fr.fi-group.com/demarche-ethique/>



# Code éthique France

**Rédactrice**

Solenne Desprez Braun

**Poste**

Directrice des Affaires Juridiques  
DPO Group certifiée AFNOR  
Chief Compliance Officer Group

**État du document**

Mise à jour validée par le comité F.ETHIC

**Version**

V5 - Juillet 2022

*F.INICIATIVAS, Société par actions simplifiée au capital de 210 200 euros Register du Commerce et des Sociétés de  
NANTERRE sous le numéro 499 154 557 14, Terrasse Bellini, 3e étage, 92800 PUTEAUX*